



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178300

VALABLE JUSQU'AU 10/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BEAUVAIS CEDEX 2019B00015

Siret : 845 270 891 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 50 05633/

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60028398

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60028398

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : AMP DACHEUX

1 RUE GASTON BUISSON  
60220 BLARGIES

Téléphone : 03 44 04 03 72

Portable : 06 08 86 90 93

Site Internet :

E-mail : contact@ampdacheux.fr

Responsabilité légale :

DACHEUX CEDRIC GÉRANT / MARTIN JENNIFER ELIANE SOLANGE  
CO-GÉRANTE

Fax : 03 44 04 03 72

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/12/2020
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS  
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN  
34 AVENUE D'ALLEMAGNE  
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.